



## Coopération technique entre pays en développement

Distr. limitée  
31 mai 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement

Douzième session

New York, 29 mai-1er Juin 2001

#### **Débat thématique sur le rôle de la coopération technique entre pays en développement dans la science et la technique au service du développement**

1. Au début de la séance, un discours liminaire sur « Le renforcement des capacités scientifiques et techniques critiques pour le développement humain durable dans le Sud » a été prononcé par M. M. H. A. Hassan, Secrétaire général du Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde. M. Hassan a décrit trois obstacles qui entravent le développement fondé sur la science dans le Sud : a) comment réduire l'écart croissant entre le Nord et le Sud dans la production et l'utilisation de la science et de la technique; b) comment développer, maintenir et utiliser les capacités et les compétences locales dans le domaine de la science et de la technique; et c) comment mettre au point des arguments solides pour appuyer le développement de la science et de la technique dans le Sud. Il a également fait observer que l'évolution des techniques de l'information et de la communication, telles que le courrier électronique et l'Internet, offrait des possibilités, en citant l'exemple du développement des techniques sans fil au Ghana, et il a noté la croissance du secteur de la science et de la technique en Argentine, en Chine et au Mexique, qui ont établi des programmes de recherche et de formation spécialisés et des centres d'études avancées. Le fait que les plus grands pays du Sud disposaient d'une masse critique de scientifiques et d'experts techniques donnait également aux autres pays en développement la possibilité de bénéficier de leurs compétences.

2. Afin de surmonter les obstacles et de tirer parti des possibilités, M. Hassan a ensuite décrit un plan d'action en 12 points pour le renforcement des capacités scientifiques et techniques. Ses principales caractéristiques étaient les suivantes : la modernisation des systèmes d'éducation; la création et le renforcement de centres d'études avancées en science et technique en collaboration avec les universités et les institutions des pays en développement; le lancement de programmes importants de bourses pour appuyer l'éducation universitaire et spécialisée dans les centres d'études avancées du Sud; l'établissement de réseaux d'institutions afin d'examiner les problèmes critiques auxquels le Sud doit faire face; l'échange de données sur les

expériences novatrices et réussies dans le domaine de la science et de la technique dans les pays en développement; la création et le renforcement d'académies scientifiques fondées sur le mérite; la création de groupes d'experts interdisciplinaires dans le Sud; l'obtention de la participation active du secteur privé pour le développement de la science et de la technique; la mobilisation de scientifiques éminents expatriés; l'organisation de sommets scientifiques du Sud; l'obtention d'une volonté politique solide aux niveaux national et régional afin d'appuyer la science et la technique dans les pays en développement; et la recherche de moyens novateurs pour financer la promotion de la coopération scientifique et technique dans le Sud.

3. Répondant aux observations et aux questions de plusieurs délégations, M. Hassan a souligné qu'il était utile que les ministres de la science et de la technique participent aux conférences réunissant les présidents des académies des sciences afin de mobiliser un appui national pour la science et la technique. Il a également recommandé qu'il y ait une évaluation par les pairs dans le cadre du processus de sélection des institutions de recherche et de formation en vue de leur inclusion dans les répertoires.

4. Après le discours liminaire, les membres du Comité de haut niveau ont entendu cinq exposés ayant un lien thématique avec le principal sujet du débat.

5. Le premier orateur, M. Amitav Rath, Directeur de Policy Research International, a fait un exposé devant le Comité de haut niveau sur le sujet « La coopération Sud-Sud dans le domaine de la science et de la technique au service du développement ». En partant de l'hypothèse selon laquelle toutes les activités socialement utiles comprennent des ensembles de connaissances et de techniques et font donc partie de la catégorie de la science et de la technique, M. Rath a poursuivi en faisant observer que le Sud dispose de nombreuses connaissances utiles et pratiques qui doivent être mises en commun. Toutefois, pour que la science et la technique puissent contribuer au développement, les connaissances doivent être rendues plus accessibles, leurs applications doivent être élargies et elles doivent être appliquées d'une manière plus efficace. Un système efficace pour la création et l'utilisation de connaissances requiert une main-d'oeuvre éduquée et qualifiée; des établissements d'enseignement qui diffusent des connaissances et forment de nouveaux spécialistes; des laboratoires de recherche scientifique; une infrastructure institutionnelle d'appui; la production et la diffusion d'informations scientifiques et techniques; un système social et de production qui exige et utilise de nouvelles connaissances et encourage les techniques nouvelles; et des politiques et des ressources qui appuient tous les éléments précédents et permettent leur intégration étroite.

6. Dans un monde en perpétuelle évolution, caractérisée par des progrès incessants dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies et des nouveaux matériaux, ainsi que par la modification des systèmes scientifiques et cognitifs, les connaissances reposent de plus en plus sur l'utilisation des réseaux et, donc sur la connexité et la coopération. Le Sud, aux multiples facettes, offre des possibilités nouvelles : complémentarité des échanges, utilisation rationnelle des rares ressources en matière de science et de technologie et alliances stratégiques. Partant, il est nécessaire que le Sud poursuive son acquisition et son adaptation des connaissances disponibles au Nord, tout en développant sa capacité de créer des technologies et de les améliorer pour son propre usage, et fasse connaître son action et les résultats de la coopération Sud-Sud, en vue d'affermir la conviction du Sud concernant l'importance de telles initiatives.

7. En vue de satisfaire les besoins des pays en développement en matière de systèmes et de technologies des connaissances, M. Rath a proposé la création d'un cadre d'action centré sur deux acteurs principaux : les gouvernements des pays du Sud et le Groupe spécial de la CTPD. Les gouvernements devraient étudier les programmes nationaux et s'en inspirer, consacrer 1 % du produit intérieur brut à l'appui de la science et de la technologie, accroître la demande en matière d'application et d'innovation dans le domaine des connaissances, et améliorer les dispositifs de mise en réseau et de coopération. Étant donné que le Groupe spécial de la CTPD souffre d'une pénurie de personnel et de fonds, il doit cibler son action et, notamment, veiller à une meilleure diffusion de tous les programmes de la CTPD dans le monde, mettre en valeur et faire partager les expériences, quel qu'en soit le bilan, renforcer la coopération dans le domaine de la recherche, créer des structures pour la diffusion des connaissances dans les zones prioritaires, y compris en élargissant la portée du système WIDE, mettre au point de nouveaux critères pour le choix des initiatives qui méritent d'être appuyées, et accroître la participation de nouveaux acteurs tels que le secteur privé, le secteur social et les fondations.

8. M. Rath a recommandé que les pays en développement approuvent les régimes relatifs aux droits de propriété intellectuelle qui n'excèdent pas les exigences minimales établies par l'Organisation mondiale du commerce. S'agissant de la caricature qui dépeint un Nord essentiellement producteur de technologies et un Sud essentiellement consommateur de technologies, M. Rath a fait valoir que si le Nord est un plus gros producteur de technologies que le Sud, celui-ci estime que ces technologies sont en bonne part trop onéreuses ou inutiles. Toutefois, tant que le Sud n'aura pas renforcé ses capacités, il devra recourir à la technologie du Nord. À terme, il faudrait qu'il soit à la fois consommateur et producteur.

9. La Directrice du Département technique du Fonds arabe de développement économique et social, Mme Mervat Badawi, a commencé son exposé consacré au thème « La coopération Sud-Sud en matière de science et de technologie : le rôle du Fonds arabe de développement économique et social » en passant en revue les conceptions, questions et facteurs qui conditionnent la coopération des pays arabes en matière de science et de technologie. Elle a souligné que celle-ci reposait sur des liens historiques, culturels et géographiques très forts dont elle montrait qu'ils étaient de nature à renforcer la coopération entre les pays du tiers monde. De plus, ces liens auguraient bien de la coopération régionale puisque les pays arabes attachaient beaucoup d'importance au renforcement des liens régionaux et de la coopération avec les autres pays du Sud.

10. Considérée comme une condition essentielle du développement durable et donc de la réalisation des aspirations nationales et régionales à la prospérité économique et à l'indépendance politique, la technologie est une question prioritaire de l'ordre du jour régional. La création d'une base technologique locale permettra aux pays en développement d'acquérir les connaissances et les qualifications requises pour utiliser au mieux leurs ressources naturelles et humaines et les aidera à mettre au point des techniques de production conformes à leurs stratégies de développement et à leur culture.

11. Les pays en développement doivent résoudre deux grands problèmes généraux en ce qui concerne les technologies : sélectionner, transférer, s'approprier et/ou mettre au point les technologies modernes dont ils ont besoin; et perfectionner les technologies traditionnelles en usage. Le transfert et l'appropriation de technologies

modernes doivent présenter le maximum d'avantages sur les plans économique et social, permettre de réduire au maximum les coûts économiques et sociaux et jouer un rôle moteur dans le développement sous tous ses aspects.

12. Après ces déclarations d'ordre général, Mme Badawi a énoncé les principaux objectifs que s'est fixés le Fonds arabe dans le domaine de la coopération technique entre pays en développement, à savoir : a) favoriser l'autonomie de ses pays membres en les aidant à se doter des moyens voulus pour résoudre leurs problèmes de développement en tenant compte de leurs valeurs et de leurs besoins; b) promouvoir et renforcer l'autonomie collective des pays en développement en les aidant à échanger des données d'expérience, à partager des ressources et à se doter de capacités complémentaires; et c) renforcer les systèmes d'information et réseaux de communication régionaux.

13. Le Fonds arabe intervient dans la création d'établissements et de réseaux scientifiques et techniques ayant vocation à s'occuper de questions telles que la sécurité alimentaire, les technologies de l'information et la santé et appuie un vaste programme de recherche, concernant notamment la gestion des systèmes de production et les ressources naturelles et le renforcement des institutions, et de très nombreuses initiatives, dont le Campus mondial, qui dispense un enseignement universitaire personnalisé sur Internet à de très nombreux étudiants du monde entier à l'aide des technologies de l'information les plus sophistiquées.

14. Afin d'atteindre ses objectifs, le Fonds arabe collabore avec une large gamme d'acteurs, dont les gouvernements, l'ONU, les organisations spécialisées de la Ligue arabe, des réseaux de recherche agronomique nationaux et internationaux, des organisations non gouvernementales et des entités du secteur privé.

15. Dans l'exposé qu'il a présenté sur le thème « South-South Cooperation in Science and Technology for Food Security: The WARDA Experience » (Coopération Sud-Sud dans la science et la technologie au service de la sécurité alimentaire : l'expérience de l'ADRAO) M. Kanayo F. Nwanze, Directeur général de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) a donné un aperçu du rôle de celle-ci dans la coopération Sud-Sud compte tenu du mandat de sa mission liée à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en s'attachant surtout au rôle qu'elle a joué dans la mise au point de nouvelles variétés de riz pour l'Afrique, appelées NERICA.

16. Les programmes de recherche de l'ADRAO – constituée de 17 pays membres d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale – sont orientés vers la recherche de solutions adéquates aux problèmes de l'environnement en Afrique, étant donné que le développement agricole constitue la pierre de touche du développement économique. Par ailleurs, les expériences ont montré que pour l'Afrique, les excédents alimentaires assurés, préalable à tout développement et à tout essor du secteur industriel, passe par la recherche agricole locale.

17. Exploité sur une surface cultivable d'environ 6,4 millions d'hectares, le riz est l'une des principales cultures vivrières de l'Afrique subsaharienne. S'il est vrai que son importance varie d'une région à l'autre, il n'en demeure pas moins qu'avec 64 % de surfaces cultivées et 62 % de production, l'Afrique de l'Ouest est la sous-région où sa culture est la plus répandue en Afrique. Consciente du fait que pour développer l'agriculture en Afrique subsaharienne il fallait radicalement modifier les

pensées et les méthodes traditionnelles, et approfondir les connaissances empiriques qu'on avait des conditions écologiques et socioéconomiques locales, l'ADRAO a commencé à mettre au point des techniques adaptées à l'environnement subsaharien sans altérer cet environnement pour l'adapter à la technologie.

18. Le NERICA produit par l'ADRAO en croisant une variété de riz locale (*Oryza glaberrima*) avec une variété asiatique de haut rendement (*Oryza sativa*) offre un grand nombre d'avantages : potentiel de rendement élevé, résistance aux mauvaises herbes ainsi qu'aux grands rongeurs et épiphyties, haute teneur protéique et souvent résistance plus grande à la sécheresse et à l'acidité par rapport aux variétés locales. Cultivé à l'heure actuelle dans 17 pays membres de l'ADRAO, le NERICA a été adopté et répandu grâce à une méthode de recherche de type participatif où les collectivités locales sont associées au choix des variétés ainsi qu'à la production des semences.

19. Le succès de l'expérience du NERICA résulte de l'instauration de partenariats efficaces, notamment d'une coopération Sud-Sud et de relations de coopération triangulaires. Le soutien du Groupe spécial de la CTPD, du Gouvernement du Japon, de la Fondation Rockefeller, de la Fondation Gatsby et du Département du développement international y a largement contribué.

20. M. Gordon Conway, Président de la Fondation Rockefeller, a fait une déclaration devant le Comité de haut niveau sur le thème « Le rôle du secteur privé et des organismes à but non lucratif dans la coopération Sud-Sud en matière de sciences et de technologie : l'expérience de la Fondation Rockefeller ». La Fondation Rockefeller s'intéresse depuis sa création à la collaboration Sud-Sud, en particulier dans le domaine de la santé publique. Selon M. Conway, plusieurs facteurs ont contribué à développer la collaboration Sud-Sud, notamment la mondialisation du marché, l'hétérogénéité croissante des pays en développement, la nécessité pour les pays les plus solides d'aider les pays les plus faibles, la réduction de l'aide publique au développement et la forte croissance des investissements privés dans le Nord. La coopération Sud-Sud pourrait être un moyen important pour les pauvres de retirer des avantages de la mondialisation.

21. M. Conway a identifié plusieurs mécanismes pour la collaboration Sud-Sud, qui ont souvent des conséquences à la fois positives et négatives. La création de centres régionaux pour parrainer des recherches de haute qualité, telles que le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) à Nairobi, organisation publique à but non lucratif, peut déboucher sur la création d'une masse critique de recherches de très haute qualité; toutefois, cela peut aussi avoir pour effet d'effectuer une ponction sur les compétences d'autres pays. Les institutions formelles en réseau relient les superviseurs aux chercheurs dans les universités, ce qui accroît les capacités des universités et permet un brassage fécond des idées. Ce type de mécanisme peut être puissant lorsqu'il fonctionne bien, mais il est coûteux et exige des efforts considérables pour en assurer le fonctionnement. Des alliances telles que le Forum des éducatrices africaines (FEA), qui encourage l'éducation des femmes en Afrique, sont aussi un instrument efficace si les gens qui y participent et les sujets sont bien choisis. Les partenariats en matière de recherche et de formation, les réseaux d'information et le transfert de technologie représentent d'autres mécanismes qui peuvent jouer un rôle dans le domaine de la collaboration Sud-Sud.

22. De nombreux avantages peuvent être retirés de cette collaboration. Ainsi, elle permet de tirer des pays de l'isolement, des échanges d'idées féconds, le renforce-

ment des compétences, la légitimisation des nouveaux modes de pensées dans le domaine du développement, en particulier s'agissant des idées voyant le jour dans les pays du Sud, et la protection de la science et de la technologie contre les chocs politiques et économiques. Toutefois, la collaboration peut avoir un aspect négatif, pouvant tout bonnement renforcer les structures existantes dépassées, compenser la faiblesse des institutions au lieu d'aider à les transformer, ou orienter l'affectation des ressources en privant les institutions locales des investissements nécessaires. S'il n'existe qu'une source d'appui, la collaboration risque de dépendre des caprices du donateur.

23. Pour accroître les chances de réussite de la collaboration, il est important de veiller à a) obtenir différents appuis auprès d'une gamme de donateurs, en particulier les gouvernements; b) définir clairement un objectif, c'est-à-dire ne pas se contenter d'indiquer de façon générale que l'effort aura un effet positif; c) bien définir les buts; et d) préciser clairement les avantages du mécanisme en question.

24. La discussion thématique s'est achevée avec un exposé de M. Keiichi Muraoka, Directeur de la Division de la coordination des donateurs du Département de la planification et de l'évaluation de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le Gouvernement japonais appuie activement la coopération Sud-Sud sur les plans multilatéral et bilatéral en vue de contribuer au transfert de technologies adaptées au niveau de développement des pays bénéficiaires, mais M. Muraoka a mis l'accent sur les activités bilatérales.

25. Il a décrit brièvement le caractère et l'objectif de plusieurs types de programmes utilisés par la JICA aux fins de la coopération Sud-Sud, notamment la formation dispensée par un pays tiers, l'envoi d'experts, les partenariats, la coopération tripartite et la mise en réseau d'institutions. Les objectifs de la formation assurée par un pays tiers, qui se déroule dans une région donnée où les pays en développement ont en commun certains facteurs naturels, sociaux et culturels, sont le transfert des technologies et du savoir du Japon sous une forme adaptée aux conditions locales et la promotion de la coopération technique entre pays en développement. En 1999, 2 344 stagiaires originaires de 137 pays ont participé à 128 stages offerts au titre de ce programme. L'utilisation comme experts de personnels originaires de pays en développement constitue une forme de coopération technique depuis l'exercice de 1994. En général, les experts complètent et appuient les experts japonais dans un pays tiers ou développent et étendent des réalisations de la coopération technique du Japon dans un pays tiers. Le rôle de la JICA dans le domaine de la coopération tripartite a été illustré par le projet de développement rural et de réinstallation en zone rurale au Cambodge, dont l'objectif est d'améliorer les moyens d'existence des réfugiés qui se réinstallent dans les provinces de Kompong Speu et Takeo, en créant des infrastructures dans les zones rurales. Ce projet fait appel à la collaboration du Gouvernement japonais avec le PNUD, l'UNOPS et les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Gouvernement japonais a conclu aussi des accords de partenariat avec deux pays en Asie (Singapour et Thaïlande) et deux en Afrique (Égypte et Tunisie), tandis que des programmes similaires ont démarré en Amérique latine (Brésil et Chili); d'autres accords sont en cours de discussion. La mise en réseau d'institutions est une nouvelle initiative qui s'appuie sur les institutions existantes pour la coopération régionale, telles que le réseau d'éducation des ingénieurs d'Asie du Sud-Est.

26. M. Muraoka a souligné l'importance de l'évaluation des besoins, de la formation en retour, du suivi, du réseautage, de l'utilisation effective des technologies de l'information et d'un système d'évaluation pour la réussite des efforts de coopération Sud-Sud.

---